

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE LA VILLE DE MERIGNAC

Compte rendu de la séance plénière du 25 mai 2019

Etaient présent(e)s : Monsieur Alain Charrier conseiller municipal délégué au Conseil municipal des Enfants, Sylvain Foucher directeur de la cohésion sociale, Christophe Simon directeur général du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), Sarah Lamongie animatrice, Eléonore Despres-Reiller, assistante.

Les conseillers : Jeanne Durand, Alice Vasseur, Gabriel Monmarche, Anaïs Domergue, Noémie Lavalette, Eva Chabrol, Faustine Couliou, Marius Lancelevee, Evan Meheut, Louanne Jabouille, Gabriel Zajac, Arthur Carlier, Yliès Ouattara, Maxime Pinheiro-Machado, Axel Even, Joshua Fouche, Sonia Bourimech, Hina Janlin, Zélie Bardinnet, Elisa Herve, Jeanne Laloue, Lola Durand, Nathaël Charroing, Eyvan Gourreau, Jules Toupy, Thomas Lucas-Y-Hernandez, Noan Duhamel.

Monsieur Alain Charrier accueille les jeunes conseillers et leur présente les deux invités présents à cette séance : Mme Monique Poitreau, conseillère municipale à la vie scolaire, et M. Christophe Simon directeur général des services du SIVU. Les adultes encadrant le projet sont M. Alain Charrier, M. Sylvain Foucher, et Mme Sarah Lamongie. Il y a 27 jeunes élus présents.

Monsieur Alain Charrier expose le déroulement de la matinée concernant la thématique choisie pour clôturer cette première année de mandat : la production des repas des cantines par le SIVU. En introduction de séance, M. Charrier souhaite évoquer avec les enfants un sujet d'actualité, à savoir les élections européennes, qui se déroulent en France le dimanche 26 mai 2019.

Une vidéo intitulée « *Les essentiels de Jamy – C'est quoi l'Union Européenne ?* » produite par France Télévision éducation, est diffusée aux jeunes élus afin de leur présenter l'origine et les grands principes de fonctionnement de l'Europe. Suite à cette présentation des échanges ont lieu avec les enfants élus au sujet des élections européennes. Ce temps est animé par des questions-réponses où sont notamment expliqués le rôle des députés, la durée de leur mandat, le principe des listes électorales, l'utilisation des fonds européennes avec le dispositif Erasmus.

Puis M. Christophe Simon prend la parole afin de présenter le fonctionnement du SIVU dont l'établissement de production de situe à Mérignac. En introduction M. Simon revient sur l'origine de cette structure créée il y a 15 ans suite à un accord entre les maires de Bordeaux et de Mérignac. Aujourd'hui le SIVU assure la réalisation et la livraison de repas sur 210 sites de la métropole.

Au cours de cette présentation des échanges ont lieu avec les jeunes élus, voici les points importants et chiffres clés retenus quant au fonctionnement de cet établissement :

- 40% de produits bio et de label dans les repas
- 120 agents territoriaux travaillent au SIVU
- 23 000 repas sont livrés par jour
- 700 fournisseurs travaillent avec le SIVU, dont une grande partie se trouve en région
- 1/3 des aliments présents dans les repas sont directement fournis par des producteurs
- 15 tonnes de marchandises sont livrées chaque jour
- 20 tonnes de nourritures sont données à la banque alimentaire
- 18 camions sont mobilisés pour assurer les livraisons

- Les repas sont réalisés entre 3 à 5 jours avant la consommation et sont livrés la veille sur site
- Le procédé de production en liaison froide permet d'optimiser la conservation des repas
- En 2018 2 906 000 repas ont été fournis aux enfants ; dont 25% sur la ville de Mérignac

Plusieurs échanges ont ensuite porté sur la qualité des repas et sur l'importance d'assurer des critères d'hygiène élevés, tout en veillant aux valeurs nutritionnelles des aliments ainsi qu'à leur goût. Tous les jours des questionnaires sont distribués aux enfants afin de prendre en compte leurs avis lors des commissions qui élaborent les menus en accord avec les nutritionnistes.

M. Sylvain Foucher clôt la séance en remerciant nos jeunes élus et annonce que la prochaine réunion se déroulera entre le mois de septembre et d'octobre 2019. Il invite les enfants à participer à un pique-nique organisé par la Mairie afin de clôturer cette première année de mandat.